

DISPOSITIONS FINANCIERES 2025-2026

Un compte financier est ouvert pour chaque club à la Trésorerie du Comité.
Il est approvisionné par demande d'acompte dont le montant est calculé sur la base de la facture financière de chaque club de la saison précédente.

Privilégiez les virements bancaires.

1er ACOMPTE	au 31/10/2025
2ème ACOMPTE	au 30/11/2025
3ème ACOMPTE	au 31/12/2025
4ème ACOMPTE	au 31/01/2026
5ème ACOMPTE	au 28/02/2026
6ème ACOMPTE	au 31/03/2026
7ème ACOMPTE	au 30/04/2026

Une pénalité de 10 % de la somme demandée pour non-paiement dans les délais impartis sera appliquée aussi bien pour les acomptes clubs que pour la caisse des officiels, y compris pour le solde de tout compte.

Cette saison, nous vous demandons de privilégier les règlements par virement bancaire afin de limiter les temps de traitement administratif.

Le solde doit être réglé au plus tard 12 jours calendaires avant l'Assemblée Générale du Comité.

Une facture complémentaire sur les licences et la caisse des officiels (qui concerne la période du 1er mai au dernier week-end des finales) vous sera envoyée après les finales et devra être soldée pour l'assemblée générale au plus tard.

ADMINISTRATIF

Cotisation Comité	95,00 €
Frais télécommunications, postaux et entretien (téléphonie, internet, ...)	60,00 €

ABSENCE AUX ASSEMBLEES (GENERALE ET/OU EXTRAORDINAIRE) Y COMPRIS ABSENCE DES CLUBS AUX VOTES (ELECTIONS TOTALES OU PARTIELLES), UN POINTAGE DES CLUBS SERA FAIT EN AMONT ET EN AVAL DE L'ASSEMBLÉE.

Clubs	350,00 €
Absence à toutes réunions organisées par le Comité portant la mention "obligatoire"	175,00 €

RECLAMATION SUR TOUTES AMENDES CONFONDUES

Les Clubs qui souhaitent contester une amende ou une pénalité, ont 14 jours calendaires à compter de la date de parution de l'amende dans le BH du Comité Drôme Ardèche de basket-ball.
Au-delà de ce délai, aucune réclamation ou contestation ne sera plus recevable.



AFFILIATION À LA FFBB

	2024/2025	2025/2026
NOUVELLE ASSOCIATION	150,00 €	199,00 €
Affiliation part FFBB	112,80 €	139,00 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €	30,00 €
Affiliation part Comité	18,60 €	30,00 €

	2024/2025	2025/2026
ASSOCIATION DE 50 LICENCIES OU MOINS	200,00 €	249,00 €
Affiliation + 1 abonnement Revue Basket Ball		
Affiliation part FFBB	112,80 €	139,00 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €	30,00 €
Affiliation part Comité	18,60 €	30,00 €
Cotisation complémentaire Comité	50,00 €	50,00 €

	2024/2025	2025/2026
ASSOCIATION DE PLUS DE 50 LICENCIES	325,00 €	399,00 €
Affiliation + 2 abonnements Revue Basket Ball		
Affiliation part FFBB	187,80 €	239,00 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €	30,00 €
Affiliation part Comité	18,60 €	30,00 €
Cotisation complémentaire Comité	100,00 €	100,00 €



TARIFS LICENCES 2025-2026

PRATIQUES	CATEGORIE	PART FEDERALE		PART REGIONALE		PART COMITE		TARIF GLOBAL	
SOCLE POUR TOUTE LICENCE EN CLUB		2024/2025	2025/2026	2024/2025	2025/2026	2024/2025	2025/2026	2024/2025	2025/2026
Licence Club		14,00 €	14,00 €	7,00 €	7,00 €	20,00 €	20,00 €	41,00 €	41,00 €
Licence Club avec pratique V&E		14,00 €	14,00 €	7,00 €	7,00 €	20,00 €	20,00 €	41,00 €	41,00 €
SOCLE + EXTENSIONS									
Joueur Compétition	U5 à U11	15,00 €	15,00 €	7,00 €	7,00 €	26,60 €	26,60 €	48,60 €	48,60 €
	U12 à U15	21,00 €	21,00 €	10,00 €	10,00 €	31,85 €	31,85 €	62,85 €	62,85 €
	U16 à U18	31,00 €	31,00 €	15,00 €	15,00 €	33,70 €	33,70 €	79,70 €	79,70 €
	U19 et plus	31,00 €	31,00 €	15,00 €	15,00 €	33,70 €	33,70 €	79,70 €	79,70 €
Joueur Entreprise	U19 et plus	24,00 €	24,00 €	8,00 €	8,00 €	32,70 €	32,70 €	64,70 €	64,70 €
Joueur Loisir	U19 et plus	24,00 €	24,00 €	8,00 €	8,00 €	32,70 €	32,70 €	64,70 €	64,70 €
Micro Basket	U5 et moins	- €	- €	- €	- €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €

ASSURANCE		
Option - Tarif fixé par FFBB		
A	B avec IJ	C
2,09 €	6,39 €	A ou B +0,50 €

AUTRES TARIFS 2025-2026

PRATIQUES	CATEGORIE	PART FEDERALE		PART REGIONALE		PART COMITE		TARIF GLOBAL	
		2024/2025	2025/2026	2024/2025	2025/2026	2024/2025	2025/2026	2024/2025	2025/2026
EXTENSIONS PRÊT LICENCE T									
Joueur Compétition prêté (Licence T)	U13	GRATUIT	GRATUIT	NON	NON	NON	NON	0,00 €	- €
	U14 - U15	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €	64,00 €	64,00 €	100,00 €	100,00 €
	U16 et plus	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	40,00 €	40,00 €	110,00 €	110,00 €
AUTORISATION SECONDAIRE POUR JOUEUR COMPETITION EN CLUB									
Joueur Compétition AST Compétition	U7 à U13 inclus	GRATUIT	GRATUIT	NON	NON	NON	NON	- €	- €
	U14 - U15	15,00 €	15,00 €	NON	NON	NON	NON	15,00 €	15,00 €
	U16 et plus	24,00 €	24,00 €	NON	NON	NON	NON	24,00 €	24,00 €
Joueur Compétition AST Entreprise	U18								
	U19 et plus	19,00 €	19,00 €	NON	NON	NON	NON	19,00 €	19,00 €
Joueur Compétition ASP Compétition	U18	GRATUIT	GRATUIT	NON	NON	NON	NON	- €	- €
	U19 et plus	24,00 €	24,00 €	NON	NON	NON	NON	24,00 €	24,00 €
MUTATION POUR TOUT LICENCIE ENTRE DEUX CLUBS									
Mutation	U13	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	- €	- €
	U14 et plus	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	60,00 €	60,00 €

COMMISSION COMPETITION

DROITS D'ENGAGEMENTS 5X5	2025/2026
SENIOR - U20	120,00 €
DE U13 A U18	100,00 €
COUPES DROME ARDECHE SENIORS	70,00 €
COUPES DROME ARDECHE JEUNES	45,00 €

ENGAGEMENTS PARTIELS	2025/2026	
Montée en Ligue après phase 1	33,33 €	1/3
Désengagement après phase 1	33,33 €	1/3
Engagement phase 3	33,33 €	1/3
Engagement phase 2	66,66 €	2/3
Désengagement après phase 2	66,66 €	2/3

PENALITES FINANCIERES EN LIEN AVEC LA COMMISSION SPORTIVE 2025/2026		
LICENCE MANQUANTE		
Licence manquante et/ou sans photo		70,00 €
3 licences manquantes ou plus par rencontre		200,00 €
FORFAITS (Championnats et Coupes)		
U20-SENIORS	Match saison régulière du championnat	150,00 €
	Dernière journée de chaque phase	200,00 €
	Phases finales	250,00 €
	Match de coupe	250,00 €
	Forfait général après parution des calendriers	250,00 €
U13 à U15	Match saison régulière du championnat	100,00 €
	Dernière journée de chaque phase	150,00 €
	Phases finales	200,00 €
	Match de coupe	200,00 €
	Forfait général après parution des calendriers	180,00 €
U18	Match saison régulière du championnat	100,00 €
	Dernière journée de chaque phase	150,00 €
	Phases finales	200,00 €
	Match de coupe	200,00 €
	Forfait général après parution des calendriers	200,00 €

FORFAIT de dernière minute, non prévenu (compétition et CDO), avec feuille de marque remplie, lorsque les arbitres ont fait le déplacement, les indemnités kilométriques sont versées automatiquement par le comité et/ou l'équipe adverse refacturées au club concerné.

REPORT de dernière minute :

- Lorsque les arbitres ont fait le déplacement (ou une partie du déplacement) les indemnités kilométriques sont versées automatiquement par le comité et refacturées au club concerné.
- Lorsque l'équipe adverse a fait le déplacement (ou une partie du déplacement) et que le club recevant reporte le match, les indemnités kilométriques seront versées automatiquement par le comité au club visiteur et refacturées au club recevant.

Tout forfait non prévenu au minimum trois heures avant sans justificatif valable, pour une journée de championnat, une amende de **200 euros** sera automatiquement imputée au club responsable du forfait.

Pour tout club déclarant forfait à l'extérieur, lors des matchs retour, des indemnités kilométriques seront automatiquement facturées au club responsable par le comité et reversées au club pénalisé.

Lors d'une phase avec uniquement des matchs "aller", les mêmes indemnités kilométriques seront facturées pour tout forfait à l'extérieur.

Reversion à part égale aux équipes de la même poule de la phase en cours en cas de forfait général après parution des calendriers (si le forfait entraîne un exempt)



COMMISSION COMPETITION

MATCH PERDU PAR PENALITE - Championnats et Coupes	
Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
Licence non conforme pour le coach	100,00 €
Organisation d'une rencontre après forfait d'une des deux équipes	100,00 € par équipe
ORGANISATION DES CHAMPIONNATS	
Programmation des matchs communiquée hors délai	10,00 €
Demande de dérogation hors délai (<1 mois) (sauf cas spécifique à l'appréciation de la commission) sans arbitre désigné	20,00 €
Demande de dérogation hors délai (<1 mois) (sauf cas spécifique à l'appréciation de la commission) avec arbitres déjà désignés	75,00 €
Demande de report (si des arbitres sont désignés) non parvenu à la Commission des Compétitions ET à la Commission des Officiels au moins 24h avant la rencontre	100,00 €
Changement d'horaire sans dérogation ou sans accord de la Commission des Compétitions	75,00 €
Envoi tardif après le dimanche soir (minuit) des fichiers export e-marque Départemental Jeunes et Seniors	30,00 €
Envoi tardif (après le samedi soir pour match samedi et dimanche soir pour match dimanche) des fichiers export e-marque pour la dernière journée de chaque phase des championnats Départementaux Jeunes et Seniors ainsi que les phases finales	50,00 €
Absence d'officiel à la table de marque (reversé au club remplaçant) sur les rencontres à obligation d'OTM	50,00 €
Non Présence des OTM à la table de marque 15 minutes avant le début de la rencontre à obligation OTM	20,00 €
FEUILLE DE MARQUE ET E-MARQUE NON CONFORME	
Feuille non conforme (absence OTM, délégué de club, renseignements incomplets,...) Sera appliqué à partir de la 5ème erreur, puis à chaque série de 5 erreurs supplémentaires	50,00 €
Erreur d' identité du joueur ou d'officiels (avec preuve de l'erreur - photos probantes ou vidéos)	50,00 €
Joueur non surclassé avant envoi du surclassement après la rencontre	25,00 €
Absence coach adulte licencié pour les catégories jeunes	25,00 €
Officiel (arbitre, OTM, délégué) non licencié ou ayant une licence ne permettant pas d'officier	50,00 €
Joueur U13 barré sur la feuille de marque sans inscription en réserve	20,00 €
5 ET 7 MAJEUR	
5 et 7 majeur + équipes personnalisées non parvenu dans les délais, avant la première journée dans leurs championnats respectifs	75,00 €
TOURNOI 5X5 ET 3X3	
Tournoi organisé SANS L'ACCORD de la Commission des Règlements du Comité	100,00 €
Tournoi non déclaré dans les délais	50,00 €
Validation tournoi 3x3 non communiquée au comité	100,00 €

COMMISSION COMPETITION

FAUTES TECHNIQUES (sans rapport)	
1ère FAUTE	50,00 €
2ème FAUTE	100,00 €
3ème FAUTE	150,00 €
4ème FAUTE	200,00 €
A partir de la 5ème Faute T (G1)	Ouverture dossier disciplinaire
FAUTES DISQUALifiantES (sans rapport)	
1ère FAUTE	100,00 €
2ème FAUTE	150,00 €
3ème FAUTE	200,00 €
4ème FAUTE	250,00 €
A partir de la 5ème Faute D (sans rapport)	Ouverture dossier disciplinaire

A chaque nouvelle faute T et/ou D (sans rapport) après la 4ème faute T et/ou D :
50€ supplémentaire par rapport à la faute précédente



COMMISSION TECHNIQUE

STAGE DE PRE SAISON (JAPS - Journée Annuelle de Pré-Saison)	
Stage Obligatoire pour les Entraîneurs U13-U15-U18-Division 1-U21 Fortement conseillé pour les niveaux inférieurs de U13 à U18	50,00 € (par entraîneur)
Amende pour absence au stage U13-U15-U18-Division 1-U21 (Stage de rattrapage obligatoire)	100,00 € (par entraîneur)
Stage de rattrapage JAPS	50,00 € (par entraîneur)
STAGES :	
Stage de perfectionnement (durée 3 à 4 jours) U11-U12 (par joueur)	30,00 € (par journée)
Stage de sélection U13 (TIC et TDE)	à la charge du Comité
Participation financière des parents de joueurs / joueuses par journée de stage de perfectionnement	20,00 €
Stage de détection	15,00 €
CHARTRE DE L'ENTRAÎNEUR	
Non-respect de la charte de l'entraîneur (JAPS et diplôme) après 3 jokers	100,00 € (par match)



COMMISSION MINI BASKET

DROITS D'ENGAGEMENTS	2025/2026
U11 (à partir de la phase 3)	30,00 €
U9	GRATUIT

PARTICIPATION	
Absence de licence pour un joueur ou un entraîneur	Demande ouverture de dossier disciplinaire
Absence de surclassement	Demande ouverture de dossier disciplinaire
Participation à 2 rencontres sur un même week-end	Demande ouverture de dossier disciplinaire
Fraude identitaire	Demande ouverture de dossier disciplinaire

MANIFESTATIONS U7	
Annulation d'une participation 5 jours avant la date prévue	50,00 €

PLATEAUX U9/U11	
Absence d'une équipe U9 à un plateau mini-basket, sans motif valable, à l'appréciation de la commission	50,00 €
Forfait d'une équipe U11 à un plateau mini-basket après parution de la programmation	50,00 €
Annulation d'un plateau 7 jours avant la date prévue	100,00 €
Annulation d'un plateau sans avoir prévenu les clubs concernés <i>Remboursement des indemnités kilométriques aux clubs s'étant déplacés (Distance Aller/Retour x 0,40 € x 3 voitures)</i>	100,00 € + ind. Kilométriques
Bilan plateau non envoyé au plus tard le dimanche soir	25,00 €

MATCH U11	
Forfait match U11	50,00 €
Annulation d'un match sans avoir prévenu les clubs concernés <i>Remboursement des indemnités kilométriques aux clubs s'étant déplacés (Distance Aller/Retour x 0,40 € x 3 voitures)</i>	120,00 € + ind. Kilométriques
Changement de week-end sans accord du club adverse et/ou de la commission mini-basket	75,00 €
Tout forfait non prévenu au minimum trois heures avant, sans justificatif valable, une amende sera automatiquement imputée au club responsable du forfait	120,00 €
Pour tout club déclarant forfait lors des matchs retour, des indemnités kilométriques seront automatiquement facturées par le	Distance Aller/Retour x 0,40 € x 3 voitures



FORUM MINI BASKET (journée annuelle de regroupement)	
Stage obligatoire pour tous les entraineurs U9-U11	50,00 € (par entraineur)
Amende pour absence à la Journée Annuelle de Regroupement	100,00 € (par entraineur)

FETE DU MINI BASKET	
Absence d'un club à la fête du mini-basket	250,00 €
Annulation d'une équipe au moins 5 jours avant la date prévue	50,00 €
Annulation d'une équipe moins de 24 heures avant la date prévue	100,00 €

LABELLISATION DÉPARTEMENTALE	
Le club qui se verra attribué la labellisation départementale aura une aide pour l'achat de matériel en faveur de son école de MiniBasket sur présentation de la facture. Cette dernière sera déduite de la facture financière.	150, 00 €

TOURNOI 5X5 ET 3X3	
Tournoi organisé SANS L'ACCORD de la Commission des Règlemen	100,00 €
Tournoi non déclaré dans les délais	50,00 €

FAUTES TECHNIQUES ET/OU DISQUALIFIANTE (sans rapport)	
Cf. Commission Compétition	



COMMISSION DES OFFICIELS (CDO)

FEUILLE E-MARQUE ET DE MARQUE

Absence de vérification des officiels désignés par la CDO Facturé au club d'appartenance de l'officiel (pour le 1er arbitre)	10,00 €
---	---------

RECLAMATIONS

Lors du match	37,50 €
Pour la confirmation	37,50 €
TOTAL	75,00 €

FACTURATION STAGE ARBITRES

Péréquation entre tous les clubs du Comité (prix du stage divisé par le nombre de clubs)	
Facturation de la journée de stage	50,00 €
Absence à un stage sans motif valable à l'appréciation de commission (lorsque l'arbitre reste sous le contrôle de son club, et que ce même club garde contact avec l'officiel) - (Arrêt ou mutation de l'officiel sans possibilité de forcer un officiel à faire le stage - pas d'amende)	100,00 €
Retard à un stage (> à 20 minutes)	30,00 €
Stage de rattrapage	50,00 €
Stage incomplet sans justificatif valable	50,00 €
Arbitre non qualifié au 31/08/25 et/ou sans validation aptitude médicale	100,00 €

CONVOCATION ARBITRE

Non-retour de convocation (désignation-stage)	35,00 €
Retour tardif de convocation (stages)	35,00 €
Retour tardif de convocation (lundi soir 19h00 dernier délai)	35,00 €
Retour récurrent de convocation dans les délais sans justificatif valable	35,00 €
Fiche de disponibilité non envoyée dans les délais	35,00 €
Modification de la fiche de disponibilité < 15 jours	35,00 €

REGLEMENT FRAIS D'ARBITRAGE

*Les frais d'arbitrage des championnats, coupes et matchs amicaux sont pris en charge par la caisse des officiels gérée par le Comité Drôme Ardèche Basket Ball.
Les frais d'arbitrage des matchs amicaux sont à la charge totale du club recevant.*

Plan officiel 2024 FFBB

Coût du droit à la formation (pour les équipes PRF et PRM) 75,00 € / équipe
Cotisation fond de développement aux engagements des équipes 10,00 € par équipe jeune 15,00 € par équipe senior dont U21
Amende de 250 euros pour non-respect de la mise en formation d'un licencié à l'arbitrage Arbitres qui devront obligatoirement passer l'examen départemental en fin d'année club <80 licenciés = 1 arbitre toutes les 2 saisons 80 ≤ clubs ≤ 300 licenciés = 1 arbitre par saison Clubs > 300 licenciés = 2 arbitres par saison

Une pénalité de 10 % de la somme demandée pour non-paiement de la facture du Plan des officiels sera appliquée.

Dispositions financières validées en Comité Directeur le 02/06/2025

